



23.01.2015*146203

23.01.2015*146203

Paris,

La garde des sceaux, ministre de la justice.

A

Mesdames et messieurs les directeurs interrégionaux des services pénitentiaires, Monsieur le directeur interrégional, chef de la mission de l'Outre-Mer, Monsieur le directeur de l'école nationale d'administration pénitentiaire, Monsieur le directeur du service de l'emploi pénitentiaire,

**DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE**

SOUS-DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
ET DES RELATIONS SOCIALES

Bureau de la gestion des personnels et de l'encadrement
RH 4

Section des personnels techniques
Tél : 01.49.96.29.89

ADDITIF

O B J E T : Commission administrative paritaire de mobilité des techniciens du 12 février 2015

REF : note n° 145944 du 26 décembre 2014.

P.J : 1 liste des postes vacants et susceptibles d'être vacants offerts à la mobilité
2 fiches de poste

Pour faire suite à la note ci-dessus référencée et compte tenu des candidatures reçues, j'ai l'honneur de vous informer des postes vacants et susceptibles de devenir vacants lors de la commission administrative paritaire de mobilité des techniciens qui se tiendra le 12 février 2015.

Les candidatures sur ces postes devront parvenir par la voie hiérarchique au bureau RH4 section personnels techniques par mail au fur et mesure de leur réception après avoir effectué la saisie des vœux des agents titulaires dans harmonie.

La date de fin de période est fixée au 30 janvier 2015 **déla**i de rigueur.

La date de fin de saisie dans harmonie est fixée au 30 janvier 2015 **déla**i de rigueur.

La date de retour des comptes rendus d'entretien est fixée au 02 février 2015 **déla**i de rigueur.

Je vous remercie de bien vouloir assurer à la présente note la plus large diffusion auprès des personnels concernés placés sous votre autorité.

Le chef du bureau de la gestion
des personnels et de l'encadrement

Odile CARDON

DISP	ETABLISSEMENTS	PSDV ou PV	OBSERVATIONS
Bordeaux	CD Mauzac	PV	bâtiment, bois, métaux et maintenance immobilière
	CP Bordeaux Gradignan	PV	gestion d'une cuisine collective
	MC St Martin de Ré	PSDV	bâtiment, bois, métaux et maintenance immobilière
	Total	3	
Dijon	CP Orléans Saran	PSDV	bâtiment, bois, métaux et maintenance immobilière
	total	1	
Lyon	DISP Siège	PSDV	bâtiment, bois, métaux et maintenance immobilière
	CP Riom	PV	bâtiment, bois, métaux et maintenance immobilière poste profilé <i>prise de fonction : juillet 2015</i>
	CP Riom	PV	bâtiment, bois, métaux et maintenance immobilière (encadrement du travail pénitentiaire) <i>prise de fonction : juillet 2015</i>
	CP Valence	PV	bâtiment, bois, métaux et maintenance immobilière (encadrement du travail pénitentiaire) <i>prise de fonction : juin 2015</i>
	MA Bonneville	PSDV	gestion d'une cuisine collective
	total	5	
Paris	DISP Siège	PSDV	hygiène, sécurité et conditions de travail
	total	1	
Strasbourg	CD toul	PSDV	bâtiment, bois, métaux et maintenance immobilière
	total	1	
Toulouse	MA Rodez	PSDV	bâtiment, bois, métaux et maintenance immobilière
	Total	1	
MOM	Siège	PV	poste de chef de l'unité fonctionnelle (informatique - poste profilé)
	total	1	
	TOTAL	13	

Fiche de poste

Intitulé du poste :	Responsable technique du suivi de la maintenance
Corps concernés :	Technicien
Affectation :	Ministère de la Justice et des Libertés - Direction de l'Administration Pénitentiaire Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de LYON Centre Pénitentiaire de RIOM
Poste profilé :	Oui

Contexte général :

Le Centre Pénitentiaire de RIOM s'inscrit dans le cadre d'un contrat en partenariat public privé. Le bailleur assure les prestations de service à l'immeuble : maintenance locaux et matériels, fourniture fluide, ... Le gestionnaire délégué assure les prestations de service à la personne : hôtellerie, restauration des détenus et restauration du personnel.

I – FONCTIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES

Définition synthétique :

Placé sous l'autorité hiérarchique du responsable de l'unité gestion déléguée de l'établissement, le technicien assure :

- le suivi et le contrôle technique du contrat de bail dans sa partie maintenance
- Il assure à ce titre conformément à l'annexe 9.1 du contrat de Bail : le suivi au niveau local des plans de politique, de stratégie de la maintenance et du plan de pérennité, la vérification de la tenue des documents de DMS contenus dans l'interface client et dans de la GMAO, la bonne tenue du registre de sécurité des installations et du carnet sanitaire des installations
- l'assistance du chef d'établissement aux réunions hebdomadaires, mensuelles et annuelles de suivi du marché qui se tiennent avec le prestataire privé.
- Le suivi de la fonction maintenance selon les directives de la MGD de la DAP et de l'UGD de la DISP au moyen des outils méthodologiques de contrôle et de suivi de la prestation défini par le responsable technique de la Gestion Déléguée de la DI.

Relations

- hiérarchique avec l'attaché chargé du suivi de la GD de l'établissement.
- fonctionnelles avec le responsable technique de l'UGD
- fonctionnelles avec le prestataire privé.

Compétences requises

- Maîtrise de l'ensemble des corps d'état du bâtiment.
- Maîtrise des procédures de maintenance réglementaire selon la norme AFNOR NFX 60 000
- Connaissance du code des marchés publics.
- Connaissance des règles de conduite des opérations de travaux.
- Connaissance des acteurs réglementaires à mettre en place dans les diverses phases d'intervention des entreprises.
- Connaissance des contrats de maintenance et des procédures innovantes (AOT-LOA, PPP)
- Connaissance de l'institution
- Maîtrise de Word, Excel, Project.
- Connaissance Autocad.

Aptitudes requises

- Capacité à donner un avis technique sur la maintenance du bâtiment.
- Capacité à utiliser des outils de communication et de reporting mis en place par l'unité gestion déléguée à la DISP
- Aptitude à travailler en réseau.
- Aptitude à rendre compte.
- Posséder un sens aigu du relationnel et une aptitude à la négociation.

Les candidats sont invités à prendre l'attache du chef de projet

Pascal MOYON 06 46 69 02 45

Fiche de poste Chef de l'unité fonctionnelle

Intitulé du poste :	Chef de l'unité fonctionnelle
Corps concernés :	Personnels techniques/Technicien
Affectation :	Mission des Services Pénitentiaires de l'Outremer DSI
Localisation :	48, rue Denis PAPIN - 94200 IVRY/SEINE
Poste profilé :	Oui

I - Missions et organisation du DSI de la MOM :

Le département des systèmes d'information (DSI) assure l'implantation des applications informatiques nationales et veille à la cohérence des systèmes d'information interrégionaux. Il met en œuvre toutes procédures et dispositifs permettant d'assurer la sécurité des systèmes d'information.

II - Description du poste

- Gestion des applications et coordination avec les unités métiers de la Mission des Services Pénitentiaires de l'OutreMer,
- Organiser l'installation ou la mise à jour des outils du système d'information Pénitentiaire,
- Assurer la communication et le support avec les établissements, SPIP en collaboration avec l'AC,
- Assurer la bonne continuité des applications, puis analyser les incidents métiers ou techniques et faire remonter à l'échelon central les évolutions fonctionnelles.

III - Compétences requises

Juridique

- Le droit des technologies de l'information et de la communication,
- Le schéma directeur informatique.

Administration

- L'environnement et l'organisation pénitentiaire,
- L'élaboration des cahiers des charges.

Sécurité

- les règles de sécurité du SI, appréciation de l'impact des incidents sur la sécurité et l'obligation de continuité d'activité.

Traiter l'information

- Rédiger des notes, documents et rapports,
- Utiliser les applications informatiques et les logiciels,
- Capacité d'analyse.

Capacités relationnelles

- Etre à l'écoute,
- Capacité à rendre compte,
- Sens pédagogique,
- Capacité à collaborer avec les différents partenaires professionnels.

Méthode

- La méthodologie de gestion de projet,
- Mettre en oeuvre la méthodologie d'analyse et d'évaluation des besoins,
- Concevoir et rédiger des procédures,
- Rigueur,
- Capacité à anticiper.

Capacité d'action

- Capacité à organiser et à prioriser
- Esprit d'initiative
- Capacité d'adaptation

Compte tenu des effectifs actuels du DSI de la MOM, ce chef d'unité pourra se voir confier d'autres dossiers et en particulier des dossiers de la compétence de l'Unité Assistance Support sur laquelle aucun agent n'est actuellement affecté.

Des déplacements ponctuels en outremer sont possibles.

Renseignements et candidatures :

Jean-François BRESSET - Chef du Département des Systèmes d'Information - 01.45.15.19.56
